



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 3 mars 2020

L'an deux mille vingt le 3 mars à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Philippe LETOURNEL, Jacques BENARD, Jean-Luc BOURGEAUX, Joseph BOIVENT, Yannick NADESAN, Jean RONSIN, Marc HERVE, Mesdames Valérie FAUCHEUX et Sandrine ROL

Pouvoir : de M. MANGELINCK à M. NADESAN, de M. BONNIN à M. RONSIN, de M. SIELLER à M. LETOURNEL

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Madame Evelyne PANNETIER, Messieurs Nicolas BELLOIR, Joël SIELLER, Jean-Luc MANGELINCK, Philippe BONNIN

Assistaient également : Messieurs Jean-Jacques LEON Comptable public Olivier ROUSSE de la DDTM35, Madame Martine JOUANNET du Symeval, MM. DECONCHY et TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Monsieur Marc HERVE

Nombre de Membres du Comité présents : 10

Nombre de Membres du Comité votants : 13

Date de la convocation : le 20 février 2020

ADMINISTRATION GENERALE

N°20/03/02 Désignation d'un secrétaire de séance

Comité Syndical du 3 mars 2020

N°20/03/02 Désignation d'un secrétaire de séance

Rapport,

Le Président rappelle qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un secrétaire de séance. Il demande aux membres présents qui est candidat pour tenir ce rôle.

Monsieur Marc Hervé se propose.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) NOMMER Monsieur Marc HERVE Secrétaire de séance.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 3 mars 2020

Le Président,



Auguste FAUVEL